

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/113/2007 – ÉFAI

21 septembre 2007

Action complémentaire sur l'AU 110/07 (MDE 13/053/2007 du 14 mai 2007) et ses mises à jour (MDE 13/064/2007 du 1^{er} juin 2007 et MDE 13/107/2007 du 24 août 2007) - Prisonniers d'opinion / Craintes de torture ou de mauvais traitements / Craintes pour la sécurité

IRAN **Haleh Esfandiari (f), universitaire de nationalité irano-américaine, 67 ans**
Kian Tajbakhsh (h), universitaire de nationalité irano-américaine, 45 ans
Parnaz Azima (f), journaliste de nationalité irano-américaine
Ali Shakeri (h), militant pacifiste de nationalité irano-américaine, 59 ans

Kian Tajbakhsh, spécialiste des sciences sociales et urbaniste de nationalité irano-américaine, a été libéré le 19 septembre moyennant une caution d'un milliard de rials (environ 80 000 euros). Selon les informations reçues, il a retrouvé sa famille.

Haleh Esfandiari, qui avait été libérée sous caution le 21 août, a quitté l'Iran le 2 septembre. Elle aurait déclaré n'avoir subi aucun mauvais traitement physique, bien que les lumières de sa cellule soient restées allumées vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant sa détention, et qu'on ne lui ait jamais expliqué pourquoi elle avait été arrêtée.

Parnaz Azima a récupéré son passeport le 4 septembre. Elle a quitté l'Iran le 18. Il s'agit d'une journaliste de Radio Farda, une station en langue persane opérée conjointement par Radio Free Europe/Radio Liberty et Voice of America.

Ali Shakeri, militant pacifiste, est détenu à l'isolement à la prison d'Evin. Il n'a été inculpé d'aucune infraction à la connaissance d'Amnesty International, et n'a pas été autorisé à consulter un avocat. Il lui aurait été permis, le 10 mai, de téléphoner à sa famille afin de la prévenir de son arrestation. À cette occasion, Ali Shakeri aurait demandé à ses proches de ne pas en parler publiquement. L'un de ses frères a pu lui rendre visite le 15 mai et le 2 juillet. Au cours de cette dernière visite, des responsables de l'administration pénitentiaire lui auraient indiqué qu'il fallait verser une caution d'un milliard de rials, une somme qui aurait été payée. Ali Shakeri a pu téléphoner brièvement à sa famille le 27 août. Son fils Kaveh aurait déclaré : « *Il était vraiment épuisé, très faible et démoralisé.* »

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis quelques mois, les autorités iraniennes exercent des pressions redoublées sur les journalistes, les universitaires, les défenseurs des droits humains et d'autres personnes qui, selon elles, entretiennent des liens avec des pays étrangers ou ont participé à des initiatives visant à promouvoir la société civile en Iran. En avril, le ministre du Renseignement Gholam Hossein Mohseni Ejeie a publiquement accusé le mouvement des femmes et les militants étudiants de participer à une conspiration ennemie de « *subversion rampante* » du gouvernement iranien. En mai, un représentant du ministère du Renseignement a sommé les universitaires iraniens de ne pas entrer en contact avec des étrangers. Il a déclaré : « *Malheureusement, nos universitaires sont susceptibles de recevoir des menaces de la part de services de renseignement. Avec les méthodes qu'ils utilisent, ils établissent un premier contact, et ce contact universitaire peut vite devenir un lien d'espionnage.* »

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- dites que vous vous félicitez de la libération de Kian Tajbakhsh, mais demandez aux autorités d'abandonner toute charge liée à l'exercice pacifique de ses droits à la liberté d'expression et d'association, ainsi que de lui permettre de se déplacer librement ;

- ajoutez que vous vous réjouissez de ce que Haleh Esfandiari et Parnaz Azima aient pu quitter l'Iran en toute sécurité ;
- priez les autorités de veiller à ce qu'Ali Shakeri ne soit ni torturé ni maltraité d'une quelconque autre manière, et de le libérer immédiatement et sans condition, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi ;
- demandez instamment que cet homme soit autorisé immédiatement et sans condition à recevoir des visites de ses proches et de son avocat, ainsi qu'à bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- demandez des indications précises sur le motif de son arrestation, y compris sur les charges éventuellement retenues contre lui ;
- appelez les autorités à mettre fin à la pratique de la détention à l'isolement, conformément aux recommandations du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire, qui avait observé, à la suite de sa visite en Iran en février 2003 (Doc. ONU E/CN.4/2004/3/Add.2) : « cette "détention dans la détention" revêt un caractère arbitraire auquel il doit être mis fin. »

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
 The Office of the Supreme Leader
 Islamic Republic Street - Shahid Keshvar Doust Street
 Téhéran, République islamique d'Iran
Courriers électroniques : info@leader.ir
Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire :

Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
 Ministry of Justice, Ministry of Justice Building, Panzdah-Khordad Square,
 Téhéran, République islamique d'Iran
Courriers électroniques : info@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet,
 veuillez écrire : « *FAO Ayatollah Shahroudi* »)
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur,*

Ministre du Renseignement :

Gholam Hossein Mohseni Ejeie
 Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street, Pasdaran Avenue, Téhéran, République islamique d'Iran
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad
 The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Téhéran, République islamique d'Iran
Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir
 ou *via son site Internet :* www.president.ir/email

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 2 NOVEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.